Prix 4—Quatre Sous. Quebec, 8 Octobre, 1842. Vol. 4.—No. 25.

COURAGE CIVIL. — HONNEUR. — PATRIE. — LIBERTÉ. — PROGRÈS.
GAITÉ. — SANTÉ. — BIEN-ETRE. — SAVOIR.

LE FANTASQUE,

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTERAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS ET DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut

Imprimé et publié par { N. AUBIN, Rédacteur. / W. H. ROWEN, Imprimeur. } N°. 32, Rue St Jean, Haute-Ville.

Ce journal paraît deux fois par semaine, le MERCREDI et le SAMEDI. L'année ou vol. se compose de 96 numéros et se divise en trimestres de 24, sans perte pour l'abonné.—Le Prix d'abonnement est de 2 piastres par année payable trimestriellement d'avance.—On ne reçoit pas de souscription pour moins de six mois.—Le prix du port par la poste est une piastre pour toute la province. Toutes communications, demandes ou réclamations devront être affranchies.—On insère gratuitement tous les articles d'utilité et d'intérêt publics ; ceux de nature purement personnelle ou privée ne seront admis que moyennant rémunération de 3 sous par ligne.

PRIX DES ANNONCES. *Première insertion*, 6 lignes et au dessous, une demi piastre. Au dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. *Chaque insertion subséquente* se fait au quart des prix ci-dessus.—Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à avis contraire.

PRIMES. On donne le journal *gratis* aux personnes qui fournissent des annonces au montant de quatre piastres. Celles qui en insèrent pour dix piastres ont droit au entre à des ouvrages d'impression pour la valeur de 2 piastres. On déduit moitié aux encanteurs, à prendre en ouvrage. Les agents reçoivent la feuille *gratis*.

Mélanges Littéraires.

La mère en permettra la lecture à sa fille.

LA SŒUR CADETTE.

Suite et fin.

" Lorsque je l'ai renoussé la première fois, vous m'avez dit de bien réfléchir, vous m'avez engagée à suivre mon penchant ; vous m'avez répété ces paroles sacrées ! *Il est écrit : la femme quittera son père et sa mère.* Je sais que c'est la loi des anciens temps. Mais aujourd'hui qu'il y a tant de filles à marier qui ne demandent pas mieux, je ne crois pas que les hommes soient en peine de trouver à s'établir, et dès ce premier jour, comme j'avais l'esprit calme et que je ne sentais rien pour milord, il m'a semblé que je devais refuser par amour pour mes deux pauvres sœurs une fortune si différente de la, leur Madame sa mère m'a bien dit qu'elle les doterait, qu'elle les emmènerait avec moi ; vous ne pouviez quitter votre état, vous, mon oncle, et je n'ai pu souffrir l'idée de me séparer de vous et de cette chère petite maison où nous vivons si heureux, pour aller porter de grandes robes et rouler carosse dans les pays que je ne connais pas ; et puis, je me suis dit que comme ce n'était pas la fortune qui pouvait me tenter et me faire épouser milord, ce n'était pas non plus en faisant part de cette fortune à mes sœurs que je pourrais les consoler si elles ne trouvaient pas le bonheur dans ma nouvelle famille. Et puis encore, que sait-on ? j'aurais peut-être été heureuse dans le mariage, et mes sœurs, voyant cela ; auraient peut être souhaité de se marier aussi, et peut être qu'elles ne l'auraient pas pu. Et si elles s'étaient mariées, peut-être n'eussent-elles pas fait d'heureux ménages ; et voilà toutes nos existences si tranquilles bouleversées ; voilà notre bonheur changé en soucis, en regrets, en déplaisirs sans remède et sans terme. Enfin, mon cerveau n'étaitpas malade : ce jour-là, je vis tout d'un coup et aussi clairement que si j'eusse lu dans un livre tous les inconvénients de ce mariage ; je vous démontrai à vous-même, et je vous persuadai de m'affermir dans mon refus, si je venais à changer malheureusement d'avis.

" Mais après ce refus, les plaintes de milord devinrent si grandes, qu'elles endormirent ma raison ; et, quoique je ne lui aie pas donné par mes actions, mes paroles, ou mes regards, la moindre espérance, voilà aujourd'hui, après lui avoir écrit assez durement de me laisser en repos et de ne jamais compter me faire changer d'avis, je me suis évanouie dans ma chambre, et après être revenue à moi même, je me suis sentie fondre en larmes, comme si l'on fût venu m'annoncer votre mort ou celle d'une de mes sœurs. Epouvantée de me sentir si faible, ne comprenant rien à la force subite de cette inclination, j'ai vu qu'il était temps de prendre quelque parti irrévocable, car je n'étais pas sûre de moi. J'ai donc ajouté au bas de ma réponse à milord, en peu de mots, que je m'en allais et ne reviendrais que lorsque lui-même aurait quitté le pays. J'ajoutais que je croyais trop à son honneur pour craindre qu'il laissât ainsi errer long-temps une pauvre fille sans asile, éloignée de sa maison et de ses parens. J'espère qu'il ne me fera pas attendre son départ, et que vous viendrez me chercher, mon cher oncle, aussitôt qu'il se sera mis en route.

" Mais, mon oncle, ne pensez-vous pas que le sacrifice soit au dessus de mes forces, et que votre tendresse trop indulgente ne vous porte [illegible] cette fois-ci à me faire revenir de ma détermination ? Au nom du ciel, si vous m'aimez, si vous m'estimez, si vous croyez que mon esprit n'est pas de ce monde, et que je suis digne d'aspirer à la gloire de Dieu, ne confiez pas un mot de tout ceci à mes sœurs ; elles viendraient se jeter à mes pieds, et, sans me fléchir, elles rendraient mon effort plus difficile. Ecoutez, mon cher oncle, mon cher confesseur, je sais ce que je fais. Je souffre, mais je peux souffrir, à présent que j'ai passé une nuit en prières."

Ici le caractère de l'écriture indiquait une interruption et une main plus ferme.

" Ecoutez, mon oncle, ne me grondez pas. Vous m'aviez fait promettre de ne jamais prononcer un vœu quelconque à notre Seigneur, ou à la Vierge, ou aux saints, sans vous consulter à l'avance. Eh bien ! pardonnez-moi, j'ai vu que vous étiez plus faible pour moi que moi-même, et je viens de m'engager, au lever du soleil, par un vœu irrévocable, à rester dans le célibat. Je n'ai pas agi à la légère, je vous en réponds. J'ai prié l'Esprit-Saint de m'éclairer ; j'ai pris mon temps. L'étoile du matin brillait, et la nuit était encore noire. Je me suis dit : Je méditerai jusqu'à ce que la clarté du jour ait effacé cette étoile ; et je me suis mise à genoux devant ma fenêtre en face de l'orient, qui est la figure de la venue du fils de l'homme sur la terre ; j'ai senti que la grâce descendait en moi. Oui, je l'ai senti, car à mesure que la fraîcheur du matin soulageait mes membres rompus, je sentais comme une brise du ciel qui soulageait mon coeur. Et à mesure que l'orient s'embrasait, mon espérance et ma foi se ranimaient. Enfin, quand le premier bord du soleil a dépassé la haie du jardin, j'ai été saisie comme d'une extase, j'ai cru voir la face du Sauveur rayonner dans ce globe de feu : mon coeur s'est brisé en sanglots de bonheur, et je me suis levée par un mouvement involontaire, en tendant les bras vers lui et m'écriant : *Je jure.*

" Tout est dit, mon oncle, il ne faut plus me parler de mariage ; depuis un quart-d'heure, je me sens si joyeuse que je vois bien que j'ai pris le bon parti et que j'ai accompli la volonté de Dieu. Que ni vous, ni mes sœurs ne m'en fassiez un mérite. Vous n'existeriez pas, que je prendrais encore le parti de conserver à Dieu cette âme libre qui, jusqu'ici, n'a adoré que lui, et qui n'a jamais trouvé ni souffrance, ni mécompte, ni effroi dans cet amour.

" Maintenant, je pars pour Brescia. Je descendrai chez notre cousine l'aveugle ; je lui dirai que c'est vous qui m'envoyez acheter une devanture d'autel, et je vous attends mon cher oncle. A bientôt, j'espère."

Lorsque Giulia et Luigina, les deux autres sœurs, connurent cette lettre, elles voulurent aller se jeter dans les bras d'Arpalice ; mais le curé, qui avait choisi pour lui leur communiquer l'heure à laquelle Arpalice cultivait ses fleurs, les pria au contraire, de ne point lui en parler. Redoublez de tendresse et de soins pour elle, leur dit-il, rendez-la *plus heureuse encore* que vous ne faites, s'il est possible. Aimez-la, estimez-la davantage si vous pouvez ; laissez-lui de temps en temps entendre, dans les occasions délicates que vous savez de quelles hautes vertus elle est capable ; mais prononcez moi de ne jamais entrer en explication sur *ce sujet*. Elles le promirent et furent fidèles à leur engagement. [illegible] curé, qui me raconta ces détails, pourquoi il avait exigé si expressément ce silence : " Voyez, dit-il en souriant, tout acte sublime a une explication naturelle, et l'explication naturelle n'empêche pas l'acte d'être sublime ; il y a dans Arpalice un immense, un vénérable orgueil, si je puis m'exprimer ainsi. En même temps, il y a tant de foi et de droiture qu'elle regrade son sacrifice comme la dernière chose du monde, tandis que ses hésitations, son entraînement vers ce jeune homme, et les regrets qu'elle a étouffés depuis, lui apparaissent comme des faiblesses dont elle rougit ; et je sais, moi qui connais tous les replis de son cœur, qu'en vantant la grandeur de son courage, ses sœurs l'eusseut beaucoup plus humiliée que flattée...et *peut-être, qui sait si, en lâchant la bride à ces conversations dangereuses, la tête des deux autres ne se fût pas enflammée de quelque vaine curiosité ? Qui sait si l'amour d'Arpalice ne fût pas sorti de ses cendres ? Tout le monde se trouve bien de cet arrangement. J'ai voulu dire à Giulia et Luigina ce qu'elles devaient de reconnaissance et d'admiration à Pour sœur. Ne pas le dire, c'eût été frustrer Arpalice de ce redoublement d'amour qui lui était dû comme la récompense de sa grande action. Mais ces sortes de tragédies doivent se jouer dans le plus profond mystère de la conscience et n'avoir pour spectateur que Dieu.*

" [illegible] ajouta-t-il, mes nièces sont restées unies par une invisible [illegible] n'a rien perdu de sa propreté, ni le jardin de son éclat. Arpalice est plus fraîche que jamais. *comme vous voyez ; on chante toujours*, on rit toujours comme devant ; on lit toujours l'imitation, on prie avec ferveur, et Dieu bénit les cœurs simples. Si une personne chez nous est plus sereine et plus contente de son sort que les autres, c'est certainement Arpalice.

Connaissances Utiles.

Que le pauvre apprenne à gagner, le riche à dépenser

DU COURAGE CIVIL ET POLITIQUE.

Suite et fin.

Cela est clair, ce nous semble, et le plus bel avantage de la société, c'est que, si vous êtes lésé dans vos intérêts et qu'il faille, pour vous protéger, dépenser des milions et armer cent mille hommes, vous avez droit, en beaucoup de circonstances, à ce déplacement de forces, à ces sacrifices pécuniaires.

La *liberté civile* est donc celle dont jouit chaque membre de la société en se soumettant à la loi. Cette liberté, selon les expressions de l'Assemblée Constituante, consiste à faire tout ce qui ne peut nuire à autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne pouvaient être déterminées que par la loi. Cette définition s'applique également à la *liberté politique*, mais il faut évidemment que la loi qui la régit soit l'expression de la volonté générale, et, lorsqu'on interroge notre système électoral, on comprend que la liberté politique existe à peine encore dans notre pays.